

Lutte contre l'ambroisie

Jusqu'alors très présente en région Rhône-Alpes, l'ambroisie, plante annuelle dont le pollen est très allergisant pour l'homme, colonise peu à peu l'ensemble du territoire national, et des plants d'ambroisie sont désormais observés non seulement dans les régions limitrophes de Rhône-Alpes mais également dans d'autres régions.

Les ministères chargés de la santé, du développement durable et de l'agriculture se sont donc associés à tous les partenaires concernés pour faire des recommandations relatives à la destruction de cette plante invasive et très allergisante, avant sa floraison, qui intervient de fin juillet à octobre.

En début d'année, un Comité de Pilotage a été mis en place par la préfecture de l'Isère en partenariat avec les collectivités locales, ayant pour but de mener une action territoriale coordonnée en élaborant un Plan départemental de lutte contre l'Ambroisie.

La première journée internationale Ambroisie a eu lieu le 23 Juin 2012. Elle a pour objectif :

- de faire connaître les dangers de l'Ambroisie, plante invasive et hautement allergène, aujourd'hui partout répandue en Europe.
- de mobiliser l'ensemble des parties prenantes afin de mettre en place une politique de lutte efficace et coordonnée à l'échelle européenne. Cette solution est la seule résolution suffisamment puissante pour envisager de stopper sa progression et limiter les dégâts agricoles et sanitaires.

Le prix à payer.

14,2 millions d'euros, c'est la facture de l'ambroisie pour la sécurité sociale Rhône-Alpes en 2011. L'addition est lourde avec une appréciation minimum de 194 000 personnes entre 6 et 64 ans allergiques pour l'année 2011 et des frais engendrés. En trois ans la population allergique a augmenté de 72 % et les dépenses associées de 90 %.

Pourtant les chiffres annoncés ne prennent pas en compte les caisses des régimes agricoles et professions indépendantes. Ils ne tiennent pas compte non plus des frais engagés suite aux dégâts provoqués par l'ambroisie dans les cultures.

Le rapport établi par l'ORS en partenariat avec l'ARS permet cependant de prendre conscience de la menace sanitaire et économique que représente l'ambroisie. L'évolution constatée ne fait que rappeler l'urgence d'une action coordonnée par l'Etat pour venir à bout de ce fléau.

POLLEN ; ALLERGIE : aléas en fonction des saisons.

Depuis quelques années on remarque une explosion de la saturation des pollens dans l'air. L'alternance des cycles de pluies et des périodes sèches ainsi que le réchauffement progressif du climat expliquent ce phénomène. L'ambroisie, plante invasive et hautement allergène prolifère dans un tel contexte.

Une saison de la pollinisation plus longue.

En Suisse, le centre d'allergie a observé une avancée de deux à trois semaines de la saison pollinique pour les arbres en 20 ans et un allongement de la saison pour les graminées. La France fait le même constat au Nord d'une ligne allant de Mont de Marsan à Orange. Le risque d'allergie est sérieusement augmenté ainsi que la violence des réactions. Le temps annuel d'exposition prend de l'ampleur. Alors qu'actuellement on remarque encore une période d'accalmie entre octobre et février, il est probable qu'elle disparaisse dans les années à venir.